



Comté de Lotbinière

Municipalité de St-Sylvestre

Assemblée régulière du conseil municipal de St-Sylvestre tenue le 12 avril 2021 à 20h, en présentiel au centre multifonctionnel pour les membres du conseil avec présence du public en visioconférence, sous la présidence du maire remplaçant M. Étienne Parent et à laquelle sont présents les conseillers suivants et formant quorum :

**Monsieur Gilbert Bilodeau, conseiller # 1**  
**Madame Nancy Lehoux, conseillère # 2**  
**Monsieur Roger Couture, conseiller #3**  
**Madame Sonia Lehoux, conseillère # 4**  
**Monsieur Steve Houley, conseiller # 6**

### **Actes législatifs du conseil**

- a) Résolution pour l'installation des poteaux dans le parc industriel
- b) Contrat de tondage
- c) Contrat pour le chlorure de calcium liquide 35 %
- d) Contrat pour le balayage des rues
- e) Contrat pour le fauchage des bords de routes et autres
- f) Contrat pour la niveleuse
- g) Contrat pour la collecte des gros rebus
- h) Contrat pour les lignes de rue
- i) Achat et installation d'une valve au étangs aérés
- j) Offre de service pour des caméras
- k) Résolution d'acceptation du changement des toponymes
- l) Programme d'aide à la voirie locale volet PPA-CE
- m) Achat de fourches à palettes
- n) Nouveau pompier
- o) Borne électrique

## **Résolution numéro 35-2021**

### **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Roger Couture, appuyé par Steve Houley et résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

## **Résolution numéro 36-2021**

### **Adoption du dernier procès-verbal**

Il est proposé par Gilbert Bilodeau, appuyé par Sonia Lehoux et résolu que le procès-verbal du mois de février 2021 soit accepté tel que présenté.

## **Résolution numéro 37-2021**

### **Résolution pour l'installation des poteaux dans le parc industriel**

ATTENDU QUE des poteaux de Telus sont nécessaires pour l'installation des fils électriques;

Il est proposé par Roger Couture, appuyé par Nancy Lehoux et résolu unanimement que la municipalité de St-Sylvestre mandate Telus pour l'installation des poteaux dans le parc industriel au montant de 13 301.75\$

## **Résolution numéro 38-2021**

### **Contrat de tondage**

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées pour le contrat de tonte de pelouse et d'arrosage des fleurs;

ATTENDU QUE des soumissions ont été déposées et qu'à la suite de l'étude de celles-ci, le choix s'est arrêté sur l'offre de service de M. André Bilodeau

Il est proposé par Gilbert Bilodeau, appuyé par Nancy Lehoux et résolu unanimement que la municipalité de St-Sylvestre mandate M. André Bilodeau pour le tondage et l'arrosage des fleurs dans la municipalité pour un montant de 9 000\$ plus taxes.

## **Résolution numéro 39-2021**

### **Contrat pour le chlorure de calcium liquide 35 %**

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées pour le chlorure de calcium liquide à 35 % pour l'année 2021;

ATTENDU QUE des propositions ont été déposées, qu'à la suite de l'étude de celles-ci, le choix s'est arrêté sur la compagnie Enviro Solutions Canada inc,

Il est proposé par Roger Couture, appuyé par Steve Houley et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de Enviro Solutions Canada inc au montant de \$ 0.284 /litre plus taxes, que ce prix comprend le produit, le transport et l'épandage.

### **Résolution numéro 40-2021**

#### **Contrat pour le balayage des rues au printemps**

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées pour le balayage des rues pour l'année 2021;

ATTENDU QU'une seule proposition a été reçue

Il est proposé par Nancy Lehoux, appuyé par Sonia Lehoux et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de transport Maggy Audet de Thetford Mines au montant de 115\$/heure.

### **Résolution numéro 42-2021**

#### **Contrat pour le fauchage des bords de routes et autres**

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées pour le fauchage des fossés et autres pour l'année 2020;

ATTENDU QUE des propositions ont été déposées, qu'à la suite de l'étude de celles-ci, le choix s'est arrêté sur la compagnie Adam Vachon;

Il est proposé par Roger Couture, appuyé par Steve Houley et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de la compagnie Adam Vachon au montant de 95h\$/heure plus les taxes pour la faucheuse latérale déportée et 85\$/heure plus taxes pour la faucheuse extensible (30 pieds).

### **Résolution numéro 43-2021**

#### **Contrat pour la niveleuse**

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées pour passer la niveleuse sur nos routes de gravelle en 2020;

ATTENDU QUE des propositions ont été déposées, qu'à la suite de l'étude de celles-ci, le choix s'est arrêté sur Donald Laliberté;

Il est proposé par Gilbert Bilodeau, appuyé par Steve Houley et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de Donald Laliberté au montant de 150\$ de l'heure.

### **Résolution numéro 44-2021**

#### **Contrat pour la collecte des gros rebus**

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées pour la collecte des gros rebus en 2021;

ATTENDU QUE des propositions ont été déposées, qu'à la suite de l'étude de celles-ci, le choix s'est arrêté sur Services sanitaires Denis Fortier

Il est proposé par Nancy Lehoux, appuyé par Sonia Lehoux et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de Services sanitaires Denis Fortier. La collecte aura lieu une seule fois.

### **Résolution numéro 45-2021**

#### **Contrat pour le lignage des rues/routes**

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées pour le lignage des rues / routes à St-Sylvestre en 2021 (Rue Principale, Ste-Marie O, Montgomery, St-Frédéric, Ste-Catherine et St-Paul);

ATTENDU QUE des propositions ont été déposées, qu'à la suite de l'étude de celles-ci, le choix s'est arrêté sur Durand Marquage et Associés Inc de Thetford Mines;

Il est proposé par Roger Couture, appuyé par Gilbert Bilodeau et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de Durand Marquage et Associés Inc aux prix de 10 040\$ plus taxes.

### **Résolution numéro 46-2021**

#### **Achat et installation d'une valve au étangs aérés**

ATTENDU QUE les étangs aérés seront vidés cette année;

ATTENDU QUE nous aurons l'occasion d'installer une valve de 10 pouces qui servira à laver et pomper les boues dans les 2 compartiments de la cabane et que la valve doit pouvoir se fermer;

Il est proposé par Steve Houley, appuyé par Nancy Lehoux et résolu unanimement que la municipalité de St-Sylvestre procède à l'achat et à l'installation de ladite valve au montant de 3 557.96\$ avant taxes.

### **Résolution numéro 47-2021**

#### **Offre de service pour des caméras**

ATTENDU QUE du vandalisme est fait sur les installations de la municipalité ;

ATTENDU QUE le Centre de service Beauce-Etchemin accepte que l'on positionne certaines caméras sur l'école l'Astrale en tenant compte que celle la directrice générale de la municipalité aura accès aux images ;

ATTENDU QUE la décision a été prise de faire installer des caméras et que des soumissions ont été demandées ;

Il est proposé par Roger Couture, appuyé par Steve Houley et résolu unanimement que la municipalité de St-Sylvestre mandate Zonetech pour l'achat et l'installation de caméras sur les terrains municipaux au coût de 11 850\$ taxes incluses.

## **Résolution numéro 48-2021**

### **Résolution d'acceptation du changement des toponymes**

CONSIDÉRANT QUE certaines problématiques de toponymes ont été soulevées dans la municipalité;  
CONSIDÉRANT QUE les services d'urgences et le service de poste Canada ont été consultés et ont approuvé notre démarche d'apporter des changements à certains toponymes;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme a procédé à l'étude des toponymes sur son territoire, et qu'il a demandé l'avis d'historien;

Il est proposé par Sonia Lehoux, appuyé par Nancy Lehoux et résolu unanimement d'accepter les changements proposés ci-dessous.

#### **1. Secteur du périmètre urbain (village)**

Artères actuelles	Cause de la problématique	Changement proposé et explications
<b>Rue Ste-Catherine</b>	Pas recommandé d'avoir sur le même territoire deux artères portant le même nom et ayant seulement le générique odonymique qui le différencie.	<b>Rue Marquis</b> En raison d'une famille ayant une propriété au bout de cette rue en 1830
<b>Rue Delisle</b>	La rue Delisle reste la même jusque chez M. Charest. Cependant, lorsque la rue tourne (en face de chez Luc Grégoire et jusqu'au bout du rondpoint, il y aura un nouveau toponyme.	Un secteur seulement de la rue Delisle devient : <b>Rue Lessard</b> En raison de la famille Lessard ayant une propriété dans ce secteur en 1830.

<b>Rue à côté de l'école pour se rendre au centre multifonctionnel</b>	Aucun nom présentement, porte à confusion pour les visiteurs qui souhaitent se rendre au centre multifonctionnel, possibilité de construction de résidence sur les terrains boisés derrière l'école. Ils ont situé en zone blanche.	<b>Rue de l'École</b> L'école sera le repère
<b>Rue Bilodeau / Rue Huppé</b>	Voir le plan. Pour permettre une harmonie lors de la réalisation des prochaines phases du développement résidentiel.	<b>Devient rue Dion, rue Huppé et rue Bilodeau</b>
<b>Rue Maguire</b>	Relocalisée, voir le plan. Pour une cohérence avec l'ensemble du développement résidentiel.	<b>Devient rue Bilodeau</b>

## 2. Secteur hors périmètre urbain (paroisse)

Artères actuelles	Explications / Cause de la problématique	Changement proposé et explications
<b>Route St-Pierre</b>	Confusion avec le rang St-Pierre. On ne peut pas changer le rang St-Pierre puisque ce rang va jusqu'à St-Jacques de Leeds.	<b>Route Napert</b> Les gens de la région connaissent le secteur de par la présence de plusieurs chalets appartenant à une famille Napert depuis plus de 40 ans.
<b>Rang Ste-Catherine Route Ste-Catherine Route du Radar</b>	Cette artère comporte 3 noms. Uniformiser cette artère Sécurité civile	Devient <b>rang Ste-Catherine</b> à la longueur
<b>Rang Ste-Catherine</b>	Secteur du Lac au Chaudron	Le chemin privé devient <b>Chemin des Ruisseaux</b>
<b>Rang Ste-Catherine</b>	Le secteur nommé <i>le vieux Ste-Catherine</i>	Devient <b>chemin Hogan</b> , en raison d'une famille Irlandaise nombreuse de Hogan qui a habité ce secteur.
<b>St-Pierre Est</b>	Confusion avec rang St-Pierre qui ne rejoint plus le rang St-Pierre Est	Devient <b>chemin Landry</b> en raison du premier arrivant qui a acheté une terre dans ce secteur.

<b>Route Cyr</b>	En raison de la rue Cyr du village, on supprime le nom de la route Cyr	Devient <b>route Clark</b> sur toute la longueur
<b>Route Fermanagh Nord</b>	Porte à confusion avec rang Fermanagh route Fermanagh Sud. On ne modifie pas rang Fermanagh puisqu'il se rend à St-Elzear et porte le même nom.	Devient <b>route des Érablières</b> puisqu'il y a plusieurs érablières dans ce secteur.
<b>Route Fermanagh Sud</b>	Porte à confusion avec rang Fermanagh et route Fermanagh Nord.	N'existe plus considérant que c'est un secteur privé et que cela occasionne de la confusion avec les route environnantes.

### 3. Secteur à nommer

Artères actuelles	Explications / Cause de la	Changement proposé et explications
<b>Rang Saint-Paul</b> Cul-de-sac pour se rendre à l'érablière de M. Patrick Bilodeau	Confusion pour les services  À desservir cette artère.	Nommé- <b>chemin O'farrell</b> représente un premier propriétaire du secteur.
<b>Chemin Filkars</b> Cul-de-sac privé à l'intérieur du domaine du radar.	N'est pas inscrit à la commission de la toponymie du Québec.	<b>Chemin Filkars</b> en raison de la rivière Filkars qui passe à proximité.
<b>Rue Létourneau</b>	N'est pas inscrit à la commission de la toponymie du Québec	Nommé <b>rue Létourneau</b> en raison d'un premier propriétaire sur cette terre en 1830.

## **Résolution numéro 48-2021**

### **Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE)**

ATTENDU QUE la municipalité de St-Sylvestre a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le **31 décembre 2020** de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de Roger Couture, appuyée par Steve Houley, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la municipalité de St-Sylvestre approuve les dépenses d'un montant de 101 000\$ relatives aux travaux d'amélioration à réaliser et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

## **Résolution numéro 49-2021**

### **Achat de fourches à palettes**

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur municipal désire faire l'achat de fourches à palettes pour différents travaux dans la municipalité;



Il est proposé par Gilbert Bilodeau, appuyé par Nancy Lehoux et résolu unanimement que la municipalité de St-Sylvestre procède à l'achat de fourches à palettes pour la somme approximative de 1500\$.

## **Résolution numéro 50-2021**

### **Nouveau pompier**

Il est proposé par Roger Couture, appuyé par Sonia Lehoux et résolu unanimement que la municipalité accueille un nouveau pompier volontaire nommé Gabriel Vachon.

## **Résolution numéro 51-2021**

### **Borne électrique**

CONSIDÉRANT QUE Le **CRECA** s'engage à acheter et à faire installer une borne de recharge pour véhicules électriques de type L2 de base (non intelligente et non payante), à l'emplacement et selon les modalités convenues entre les **Parties** ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de St-Sylvestre assumera, dès l'installation de la borne de recharge, l'entière responsabilité des coûts d'exploitation, de fonctionnement et d'entretien de cette borne. Le **Bénéficiaire** assume en outre tout dommage occasionné à la borne de recharge par lui-même, ses employés, ses agents, ses représentants, ses sous-traitants ou ses clients, de même que par tout utilisateur-tiers de la borne de recharge, à l'exonération complète du **CRECA**;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de St-Sylvestre a pris connaissance de la CONVENTION POUR L'INSTALLATION D'UNE BORNE DE RECHARGE DANS LE CADRE DU PROJET « COMPLÉTER LE RÉSEAU RÉGIONAL DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES EN CHAUDIÈRE-APPALACHES » FINANCÉ PAR LE FONDS D'APPUI AU RAYONNEMENT DES RÉGIONS (FARR) et accepte les modalités de cette entente ;

Il est proposé par Sonia Lehoux, appuyé par Steve Houley et résolu unanimement que la municipalité accepte que CRECA procède à l'achat et à l'installation d'une borne de recharge électrique qui sera située dans le stationnement du centre multifonctionnel au 435, rue Principale, St-Sylvestre.

## **Période de questions des citoyens**

**Bibliothèque** : La bibliothèque est ouverte malgré la covid. Il y a un manque de bénévoles.

**Loisirs** : On modifie les plans pour la cabane de balle afin d'insérer la chambre mécanique des jeux d'eau.

**Matières résiduelles** : Les bacs bruns sont arrivés dans la municipalité.

**Centre multifonctionnel** : Il y a eu une rencontre le 17 mars. Rien de spécial.

**Inspecteur municipal** : Creusage de fossés à venir dans les rangs.

**CCU** : À la dernière réunion, il a été question de la toponymie.

**MRC** : Réunion à venir mercredi le 14 avril.

**Pompier** : Embauche d'un nouveau pompier.

**Corporation DÉFI** : Rien de spécial.

**Comité éolien** : Rencontre la semaine passée. Le parc éolien est le plus performant au Québec.

**Développement local** : Rien de spécial.

**Comité famille** : La consultation publique est en cours. On invite les gens à la remplir sur le web.

## **Varia**

### **Correspondance**

Avis CPTAQ

### **Résolution numéro 51-2021**

#### **Résolution sur les comptes à payer**

Il est proposé par Gilbert Bilodeau, appuyé par Roger Couture et résolu à l'unanimité que les comptes suivants soient acceptés à partir du numéro 8856 au numéro 8874 inclusivement tel que présenté.

Levée de l'assemblée est faite à 20h45, l'ordre du jour étant épuisé.

Adopté à la séance du mois de mai 2021.

---

Étienne Parent, maire suppléant

---

Marie-Lyne Rousseau

Je, Étienne Parent, maire suppléant atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par mois de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du code municipal.

---

Étienne Parent, maire suppléant

